

Appel à communication

Colloque « Les professeurs de droit dans la France contemporaine » (automne 2013)

En 1963, la Faculté de droit de Dijon s'installait sur le campus moderne de Montmuzard, suivant l'exemple de la Faculté des Sciences. Elle quittait les bâtiments de l'ancien collège des Godrans dans lesquels l'Empire avait installé depuis 1806 l'une des douze écoles de droit prévues par la loi relative aux écoles de droit du 22 ventôse an XII.

Certes, il avait existé avant la Révolution un enseignement juridique dans le cadre de l'*Universitas Burgundiae* accordée par le Roi en 1722 pour satisfaire aux demandes des parlementaires dijonnais ; parmi les enseignants alors nommés, deux d'entre eux enseignaient dans l'ancienne université qui fonctionnait dans des salles louées au couvent des Dominicains.

Durant 157 ans, la science juridique a été transmise par des professeurs, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que les effectifs étudiants croissaient. L'objectif du colloque organisé à Dijon en 2013 se situe dans la perspective de l'ensemble des recherches qui se poursuivent désormais depuis plusieurs années sur les professeurs de droit de province au XIX^e et au XX^e siècles, dont les résultats ont déjà fait l'objet de plusieurs publications¹.

La Faculté de droit de Dijon a fait l'objet de quelques travaux, notamment de mémoires de DEA, de quelques articles mais le nombre, la qualité, le rôle et la carrière de beaucoup d'entre eux justifient des recherches plus nombreuses et plus complètes.

¹ P. NELIDOFF (direction), Les facultés de droit de province au XIX^e siècle. Bilan et perspectives de la recherche, Toulouse, Presses Universitaires, t. I, 2009, t. II, 2011.

Les communications pourront porter sur

- la carrière et l'œuvre scientifique des enseignants dijonnais ;
- leur influence, culturelle, sociale et leurs engagements dans la cité (Académies, etc.) ;
- le rôle que jouait la nomination à Dijon dans des carrières qui se poursuivent souvent ailleurs ;
- l'existence d'une éventuelle « École dijonnaise » et les spécificités de la recherche à Dijon (exemple de l'histoire du droit).

Le colloque sera organisé à Dijon en septembre-octobre 2013 par le Centre Georges Chevrier, dans les locaux de l'ancienne Faculté de droit et de la Faculté actuelle.

Organisateurs pour le CGC : P. Bodineau, H. Richard.

Retour des propositions de communication attendu pour le **29 mars 2013**, à envoyer à l'adresse suivante : **Centre-Georges-Chevrier@u-bourgogne.fr**